



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ordinaire du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT FACE, volet CSSDM
Le lundi 26 janvier 2026 à 18h15 sur Teams**

Étaient présents:

Direction :	Stéphane Abran, directeur
Enseignants.tes :	Nancy Constantin Catherine Grégoire Claire Neyrolles
Parents :	Karine Guillemette Shannon Joutel Antoine Gagné Anne Krag Zina Mikaelian Carlos Cano (parent substitut)
Élèves	Roman Charrieau, présidente du conseil des élèves Jingxian Lin, vice présente du conseil des élèves
Personne de la communauté	Pascale Gauvreau

Étaient absents: Catherine Bouchard, Diego Hernández, Zina Mikaelian

1. Présences et vérification du quorum

À 18h16, la direction constate le quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Catherine Grégoire et secondé par Antoine Gagné.

3. Adoption du PV de la séance du 1er décembre 2025

Aucune correction

Le procès-verbal est proposé par Karine Guillemette et secondé par Nancy Constantin.

4. Période de questions du public

Aucune personne du public.

5. Affaires courantes de l'école

- a) Sorties éducatives & campagnes de financement - rien à présenter
- b) La direction a présenté l'ensemble du document de la grille-matières 2026-2027, de la maternelle à la 5^e secondaire, en précisant les modifications surlignées en jaune :
 - **Secondaire 5 (11F1 et 11F2)** : ajout d'une période de danse.
 - **Groupe 11F1** : diminution d'une période de français afin d'avoir le même nombre de périodes que le groupe 11F2.
 - **Groupe 11F2** : remplacement du cours de mathématique TS4 par le cours de mathématique CST5.
 - Les groupes 11F1 et 11F2 suivent désormais le même parcours scolaire (à l'instar des groupes 10F1 et 10F2).

Avant l'adoption de cette nouvelle grille-matières, la direction rappelle que le cours de mathématique TS de 4^e secondaire était obligatoirement inscrit à l'horaire du groupe 11F2 en 5^e secondaire. Par le passé, ce cours était proposé aux élèves souhaitant s'orienter vers des profils plus scientifiques, administratifs ou informatiques. D'ailleurs, en décembre et janvier dernier, M. Sébastien Rivard, directeur adjoint, a effectué une tournée des classes en compagnie de la conseillère pédagogique de l'école, Mme Stéphanie Tremblay. Ces échanges avec les élèves de 3^e et de 4^e secondaire ont permis de confirmer une bonne compréhension de la grille-matière.

Avec le temps, l'équipe de direction a constaté que ce choix n'apportait pas de valeur ajoutée lors des demandes d'admission au cégep. De plus, imposer une séquence en mathématique de 4^e secondaire à un élève de 5^e secondaire qui a réussi le cours de mathématiques de 4^e secondaire cause un préjudice. Ainsi, considérant cette réflexion, tout élève ayant réussi son cours mathématique de 4^e secondaire doit désormais avoir uniquement des cours de 5^e secondaire à son horaire.

À la suite d'une consultation avec le comité de participation des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE), les enseignants sont aussi d'avis qu'une grille-matière ne devrait pas causer un préjudice au parcours scolaire d'un élève.

Question de Romane Charrieau, représentante des élèves, concernant les math CST pour le choix des élèves, il y a une classe complète qui a voulu une place.

La direction rappelle les raisons de cette décision, et mentionne aucun élève ni la présidente du conseil des élèves ne sont allés à la rencontre de la direction d'école afin d'exprimer leur déception ou poser des questions d'éclaircissements.

Étant donné que la grille-matières 2026-2026 suscite plusieurs questions et émotions, la direction propose une séance extraordinaire le mardi 10 février à 18h15 sur Teams afin que le CÉ discute seulement de la grille-matières de 5^e secondaire. Les autres membres du CÉ acceptent cette proposition.

La vice-présidente du CÉ indique que plusieurs parents d'élèves du préscolaire l'ont interpellée au sujet de l'absence de cours d'éducation physique à la maternelle.

La direction précise que l'éducation physique ne fait pas partie du régime pédagogique du préscolaire. Dans le cadre de l'approche globale du programme-cycle, le développement moteur et physique des enfants se réalise plutôt par le biais de jeux et d'activités, à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe.

Par ailleurs, en raison du manque de locaux dans la nouvelle école primaire et de l'impossibilité de pourvoir un poste représentant une tâche de 10 %, l'activité physique au préscolaire se déroule à l'extérieur, sous la supervision des enseignants, à raison de 30 minutes par jour avant le dîner.

La Présidente propose que la direction établisse des paramètres (règles, procédures, limites) requis pour rajouter 30 minutes d'activités physiques, en vue d'établir un possible partenariat avec un organisme extérieur à l'école pour combler ce besoin.

La direction explique qu'il n'y a pas de personnel, pas de temps alloué et qu'il faut considérer les enjeux de risques et le coût d'un partenariat. Il faudrait enlever des activités courantes pour créer ce partenariat.

La vice-présidente Karine Guillemette et Pascale Gauvreau, la représentante du SDG Milton-Park, vont explorer les possibilités de partenariat avec des organismes communautaires subventionnés qui offrent des activités gratuites et en discuter ultérieurement au CÉ.

6. Affaires courantes du CÉ – membre de la communauté

Présentation de Pascale Gauvreau : Mère de deux filles fréquentant l'école FACE (3F3 et maternelle - Papillons), elle réside dans le quartier Milton-Parc. Très impliquée dans sa coopérative et dans son quartier, elle est aussi directrice du SDG Milton depuis 1 an et 2 mois. Madame Gauvreau considère sa participation comme très positive et pertinente, avec plus de 70 enfants bénéficiant des services du SDG Milton, en plus de ses propres filles qui fréquentent l'école. Elle possède également 20 ans d'expérience dans le domaine culturel, et en direction dans le secteur du droit d'auteur.

Son intégration au CÉ en tant que membre de la communauté est proposée par Antoine Gagné et appuyée par Shannon Joutel. Adopté à l'unanimité.

7. Points des autres membres

- a) **Présidente :** La Présidente, Shannon et VP, Karine ainsi qu'Antoine (CA CSSDM) et 3 représentants de *Sauvons FACE* ont rencontré la directrice générale du CSSDM, Mme Isabelle Gélinas et d'autres représentants du CSSDM pour parler de la mise à l'arrêt du projet majeur FACE (tant le projet de rénovation et de relocalisation sur la rue Saint-Urbain que la rénovation de l'école sur la rue University).

La conclusion: ce n'est pas le CSSDM qui décide, mais plutôt le gouvernement du Québec – en particulier le Conseil du Trésor, le ministre de l'Éducation et la SQI (Société québécoise des infrastructures). Donc, *Sauvons FACE* continuera ses efforts auprès du gouvernement du Québec. La Présidente demande à la Direction de rajouter le rapport de *Sauvons FACE* au PV:

- *Des représentants du collectif Sauvons FACE ont rencontré la DG du CSSDM Mme Isabelle Gélinas et le directeur adjoint des ressources matérielles M. Stéphane Chaput le 14 janvier. La rencontre a permis de clarifier un certain nombre de questions, mais en a soulevé d'autres. Les représentations vont continuer auprès du gouvernement. À noter : le contexte politique est bouleversé avec l'annonce, depuis cette rencontre, de la démission du PM et celle de l'actuelle ministre de l'Éducation qui ne se représentera pas une fois son mandat terminé à l'automne 2026.*

b) Direction : P-Scène : Des dégâts d'eau sont survenus à la suite d'un bris du système de chauffage. La scène sera donc inaccessible pour une période indéterminée, pouvant varier de deux semaines à quelques mois. Toutes les mesures nécessaires sont prises afin d'assurer la salubrité des lieux, procéder au nettoyage et évaluer l'ampleur des dommages.

- **6 février :** Concert des élèves de 3^e, 4^e, et 5^e secondaire afin de souligner le 50^e anniversaire de FACE à l'église Saint-Jean-Baptiste sur le Plateau Mont-Royal.
- **À venir en février :** Des activités sont prévues dans le cadre du *Mois de l'histoire des Noirs* ainsi que pour la Journée de la bienveillance.
- **25 février :** Journée du chandail rose pour souligner la lutte contre l'intimidation.

c) Représentante des élèves :

Romane Charrion demande s'il est possible d'assouplir l'obligation de manger dans la cafétéria, et s'il est possible d'utiliser l'espace de vie étudiante avec Erick Ung. La Direction confirme que la directive est maintenue vu le manque de collaboration des élèves pour garder l'école exempte de déchets.

Romane rappelle que le comité vert est bien organisé et que les concierges doivent éviter de vider et jeter aux ordures les bacs de compost & recyclage. La direction confirme que les concierges ont été avisés et rappelle de faciliter le travail de l'unique concierge de jour en s'assurant que les sacs ne soient pas trop lourds pour les descendre des étages sans bris.

Des élèves demandent si les fruits à la cafétéria proviennent des É-U. La direction confirme que la décision n'est pas dans les compétences de l'école, c'est une décision du CSSDM, alors Antoine qui est au CA CSSDM pourra aborder la question.

Jingxian Lin: Rassemblement de caucus pour communiquer entre les présidents élèves entre les écoles pour partager des idées et collaborer pour des initiatives & buts. Lin a fait l'appel par rapport à ce rassemblement, mais voulait vérifier si c'est ok.

La Direction est pour la démocratie et collaboration des présidences des élèves et recommande de venir lui en parler pour obtenir l'approbation, parce que s'il faut s'absenter des cours, c'est plus compliqué.

d) Enseignant.e.s :

Aucun point à rapporter.

e) Comité des Parents CSSDM

Un comité de travail pour les représentants des écoles qui se retrouvent dans une situation semblable que FACE pour soumettre un document pour un vote -consultation du PTRDI (concernant l'Acte d'Établissement). La séance aura lieu demain soir et donc à suivre.

f) Représentant du « GB EMSB » :

Anne Krag n'avait rien à rapporter et Elsa a confirmé pareillement.

La Direction a voulu clarifier sur la fratrie, que celle-ci ne s'applique pas entre les services scolaires (entre CSSDM et EMSB).

g) OPP

Des ateliers de bienveillance pour aussi faire du bricolage pour des items roses pour la journée du chandail rose pour le 25 février. Anne explique qu'un jumelage entre primaire & secondaire

Une bourse pour avoir des événements pour le mois de l'Histoire des Noirs, on va voir les options, on fait la recherche pour l'instant.

La journée de la terre en avril et le Facestival en mai-juin pour fêter les 50 ans.

h) Fondation de l'École

1) Concert vocal du 50e anniversaire — 6 février

- Plus de 1000 billets vendus.
- Les élèves seront sous la direction de Nicolas Ellis, chef de l'Orchestre de l'Agora,
- Le montant final reste à confirmer après les frais de démontage, mais les revenus devraient couvrir l'ensemble des dépenses, assurant ainsi l'équilibre budgétaire.

2) Bourses de la persévérance scolaire Desjardins — 261 bourses remises le 18 février

- 25 000 \$ de Desjardins, entièrement dédiés à la persévérance scolaire.
- 261 bourses seront remises lors du Gala de la persévérance.
- Invitation envoyée aux parents :
Votre enfant a été choisi(e) pour recevoir une bourse de persévérance scolaire Desjardins et nous avons le plaisir de vous inviter au gala de remise des bourses.
Mercredi 18 février 2026, de 18 h à 19 h 15
Salle de concert de l'École FACE, 3449 rue University, Montréal
Ouverture des portes : 17 h 45.
Si vous ne pouvez pas être présent(e)s, merci de nous en informer. La bourse sera remise à l'école dans la semaine.

3) Initiatives artistiques et pédagogiques soutenues

- Parade FACEnomenale — 1^{er} mai (arts plastiques au primaire).
- Ateliers Les Flos en art dramatique au primaire — une part importante des frais a été couverte par la Fondation.

4) Projets à venir

- Mise à niveau des uniformes sportifs.
- Exposition des ancien-ne-s de Marc Vanier-Vincent
- Gala des cordes du 50e anniversaire (mai).
- Vente de vêtements au profit de la Fondation.

8. Affaires diverses

Aucun point soulevé

9. Prochaine rencontre et levée de la séance

La prochaine rencontre (conseil d'établissement extraordinaire) aura lieu via Teams (bureau du directeur) à 18h30 le 10 février. Ensuite le 17 mars, 11 mai et le 5 juin.

10. Levée de séance

À 19h59, après l'épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée sur proposition de Anne Krag.



Shannon Joutel
Présidente du CÉ



Stéphane Abran
Directeur